

**COMMUNE DE KANDI**



**PROJET DE PAVAGE DE RUES ET D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE  
DE KANDI AU BENIN**

*(Accord de Prêt N°2011322/PR BN 2013 1400 du 30 Juillet 2013)*

**AO N° 008/BOAD-KETOU2/AGETUR/2014**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

1. La République du Bénin a reçu un crédit auprès de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour couvrir le coût partiel du projet de pavage de rues et d'assainissement dans la ville de KANDI et entend affecter une partie du produit de ce crédit aux paiements relatifs aux marchés pour lesquels le présent avis d'appel d'offres est publié.

2. L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR-SA), Maître d'Ouvrage Délégué pour la conduite des activités de mise en œuvre du projet, invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation des travaux de pavage de rues et d'assainissement dans la ville de KANDI.

3. Ces travaux sont subdivisés en deux (02) lots de préfabrication de pavés et bordures comme suit :

**Lot FRKA01 :** *Ce lot concerne le pavage des rues « Carrefour OVP – Pharmacie NASSIRA (RNIE2) » & « RNIE2 (Daouré) – Route de Banikoara – Damadi » et comprend Préfabrication de 18 000 m<sup>2</sup> de pavés de 11 cm, 1 400 m<sup>2</sup> de pavés de 8 cm, 800 ml de bordures lourdes (15 x 30) et 330 ml de bordures légère (10 x 20)*

**Lot FRKA02:** *Ce lot concerne les rues « Pharmacie NASSIRA – Mosquée GANSOSSO » + « Ecole SAKA BOUKOUKEME – Carrefour LABOUDA » + « Station E16 (Banikoara) – Mosquée KEFERI – Petit Marigot » + « Ecole AKA – Rue pavée PGUD2 » + « Mosquée El Hadj HAROUNA – RNIE2la rue « Carrefour Douane – Carrefour Maison des jeunes » et comprend la Préfabrication de 24 350 m<sup>2</sup> de*

*pavés de 11 cm, 5 000 m<sup>2</sup> de pavés de 8 cm, 2 280 ml de bordures lourdes (15 x 30) et 600 ml de bordures légère (10 x 20)*

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements à la Direction Générale de l'AGETUR SA à Cotonou, 149 Boulevard Jean Paul II – Dernier immeuble à gauche sur la voie allant de la place du souvenir à l'Aéroport International Cardinal Bernardin GANTIN de Cotonou - 01 BP 2780 Cotonou – Tél. (229) 21 30 51 71 10 / 21 30 51 10 / 21 30 51 73 – Fax (229) 21 30 51 30 et examiner le Dossier d'appel d'offres à la même adresse, tous les jours ouvrables, entre 9 heures à 18 heures, à partir du mardi 1<sup>er</sup> juillet 2014.

5. Les spécifications de qualification comprennent :

- ***La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative du pays du soumissionnaire ;***
- ***La justification d'un chiffre d'affaires moyen des bilans certifiés au cours des trois dernières années (2010, 2011, 2012) au moins égal à deux cent millions (200 000 000) de F CFA pour chaque lot.***
- ***La justification d'au moins une (01) expérience de travaux de préfabrication de pavés et bordures d'un montant minimal de 150 000 000 F CFA par expérience, pour les cinq (05) dernières années (2009, 2010, 2011, 2012, 2013). Pour être admis, ces travaux doivent être terminés au moins pour 70 pour cent***
- ***La disposition d'une ligne de crédits exclusivement destinés à ces travaux, nets d'autres engagements, dans une banque ou institution financière acceptée du Client, d'un montant au moins égal à 20 000 000 F CFA pour chaque lot. (produire une attestation financière à cet effet),***

Aucune marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux ***n'est applicable.***

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en Français peut être retiré par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille (200.000) Francs CFA.

7. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessus avant ***le lundi 04 août 2014 à 09 heures 00 minutes (heure de Cotonou).*** Les dépôts électroniques *ne seront pas* admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes ***le lundi 04 août 2014 à partir de 09 heures 30 minutes*** en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

8. Toutes les soumissions *doivent* être accompagnées d'une ***Garantie de Soumission pour un montant de cinq millions (5.000.000) de Francs CFA.***

**Le Président Directeur Général de l'AGETUR SA**